

Le p'tit CHAPUSAIS



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BOURCEFRANC - LE CHAPUS

OCT. / NOV. / DÉC. 2024 - N°88

BOURCEFRANC-LE CHAPUS :
*5^e place pour le Fort Louvois au
« monument préféré des Français »*



LE
MONUMENT PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS
2024

| BIENVENUE |



Chères Bourcefrançaises,
Chers Bourcefrançais,

Avant toute chose, la municipalité de Bourcefranc-Le-Chapus et l'ensemble du personnel communal ont eu l'immense tristesse d'apprendre le décès de M. Raymond HÉRISOU, conseiller municipal, survenu le mercredi 23 octobre 2024.



Raymond, élu municipal dès mon premier mandat en 2014, était un homme de terrain, très présent et dévoué pour la commune mais également envers ses collègues élus à qui il prodiguait de bons et loyaux services. En tant que conseiller délégué, il était chargé du suivi des affaires relatives à la voirie, aux commerces, à l'artisanat et au marché. Il s'intéressait de près aux différents chantiers dont particulièrement, celui de la réhabilitation de la rue Kennedy/Amandiers. Il lui tenait à cœur d'être régulièrement en contact avec les entreprises et il était le lien fort entre la municipalité et les commerçants. Il donnait toujours « la main à la pâte » lors des festivités de la commune.

On pouvait le croiser chaque semaine au marché et tous les dimanches de l'été où il s'occupait activement de la tombola. Raymond a fortement contribué au succès et à la notoriété du marché communal. Son absence va laisser un immense vide au sein de notre commune.

Comme prévu, la troisième phase du programme de travaux de la rue Kennedy/Amandiers a débuté au cours du mois de septembre. Ces travaux, qui occupent la partie de voirie allant du parking du marché jusqu'au centre technique communal, occasionneront inévitablement certaines nuisances avec notamment une gêne à la circulation. Un plan de circulation a d'ores et déjà été mis en place pour accéder à l'ensemble des infrastructures essentielles (pharmacie, marché...). Toutefois, eu égard à sa proximité immédiate avec les travaux, le skatepark devra rester fermé sur l'ensemble de la période.

Comme évoqué dans le précédent numéro, la réalisation du futur cabinet médical regroupant les locaux de l'ancien office du tourisme et du cabinet déjà existant ont également débuté. A ce titre, je peux vous confirmer qu'une jeune gynécologue s'y installera à compter du 6 janvier 2025 ainsi qu'un nouveau médecin généraliste au cours du premier semestre.

En lieu et place de ma permanence habituelle, je vous informe que des rencontres citoyennes seront organisées chaque vendredi du mois de novembre de 14h à 16h. Ces réunions qui se dérouleront en salle du conseil municipal vous permettront d'échanger avec moi et des adjoints sur les problématiques communales mais aussi d'obtenir toutes les informations nécessaires sur nos projets réalisés et à venir.

Le repas des aînés aura lieu le 26 janvier prochain et comme chaque année les bénéficiaires recevront un courrier afin de choisir entre repas ou colis gourmand.

Bonne lecture et surtout continuez à prendre soin de vous.

Bien à vous,

Guy Proteau
Maire de Bourcefranc - Le Chapus



ACTUALITÉ

..... 3 à 6

URBANISME & PATRIMOINE

..... 7 et 8

ÉCONOMIE & ENVIRONNEMENT

..... 9

CULTURE

..... 10 à 14

CULTURE & EXPRESSION LIBRE

..... 15

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

..... 16

Le p'tit CHAPUSAIS

Responsable de la publication :
Guy Proteau

Rédactrice :
Armelle Rodhes

Equipe de rédaction :
**Sabrina Huet,
Jean-Marie Berbudeau,
Philippe Biard, Patricia Paris,
Jean-Albert Gaborit,
Raymond Hérissou,
A. Jeanine Brousseau,
Pascale Brau, Michaël Guibert,
Pascale Bon, André Giraudeau.**

Crédits photos :
**Service Communication,
tous droits réservés**

Exemplaires : **2200**

Mise en page et impression :
**Marenes Impression
05 46 76 75 16**

ÉCOLE

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !

M. le maire, Guy Proteau, son adjointe aux affaires scolaires, Mme Pascale Bon et le Directeur Général des Services de la commune, Antoine Bernier, ont assisté lundi 2 septembre à la rentrée scolaire dans les deux écoles.

M. le maire a pris la parole pour tout d'abord remercier la présidente de l'APE, Karine Pineau et son équipe de bénévoles pour la super kermesse de fin d'année et leur investissement tout au long des mois l'ayant précédée.

Il a ensuite annoncé les projets à venir de la municipalité :

- La rénovation des classes en plusieurs phases ;
- La mise en place d'un Conseil Municipal des jeunes pour une durée de 2 ans ;
- L'accueil d'un service civique, Roxane Musereau, qui sera notamment en charge de la pause méridienne ;
- Le renouvellement des cours de cuisine axés sur les produits du terroir (poissons, fruits de mer...) et des surprises.
- La mise en place d'un jardin potager, derrière l'école, en collaboration avec l'association « Les jardins de l'amitié ».

La directrice, Mme Baraud, a pris le relais pour présenter l'équipe pédagogique qui compte deux nouvelles enseignantes.

On leur souhaite une belle année 2024/2025 à toutes et tous !



JEUNESSE

UN SERVICE CIVIQUE "JEUNESSE"

Dans le cadre de la création d'un conseil municipal des jeunes (CMJ), la municipalité a souhaité mettre en place un service civique pour une mission d'intérêt général dans les domaines de la citoyenneté et de l'éducation pour tous.

Roxane Musereau, jeune Bourcefranaise de 19 ans, a été recrutée le 1^{er} septembre pour une mission de 8 mois, au cours de laquelle elle devra mettre en place le CMJ, encadrer les jeunes pour la préparation de leurs projets en lien avec le CMJ mais également participer aux animations périscolaires dans un but éducatif et toujours en lien avec le CMJ.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Romy ARNAUD 29/04/2024
Auguste BOULAY-CARIO 28/06/2024
Elio GALLIOT 04/07/2024
Ezio RAGONNAUD 01/10/2024
Antoine SATTIN 10/10/2024

Mariages :

Ophélie CHARON & Tony BERTIN 10/08/2024
Katia FAIRÉ & Frédéric ALBERTI 17/08/2024
Victoire FAUCHE & Philippe-Hadrien BOURON 22/08/2024
Camille DIDIER & Ronan LESTRAT 14/09/2024



Décès

Jean-Claude BOUYER 26/06/2024
Colette GUILLON veuve FOUCHÉ 29/06/2024
Guy PELLISSON 31/07/2024
Aline PESIDAT épouse GUILAINE 10/08/2024

CONCOURS

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

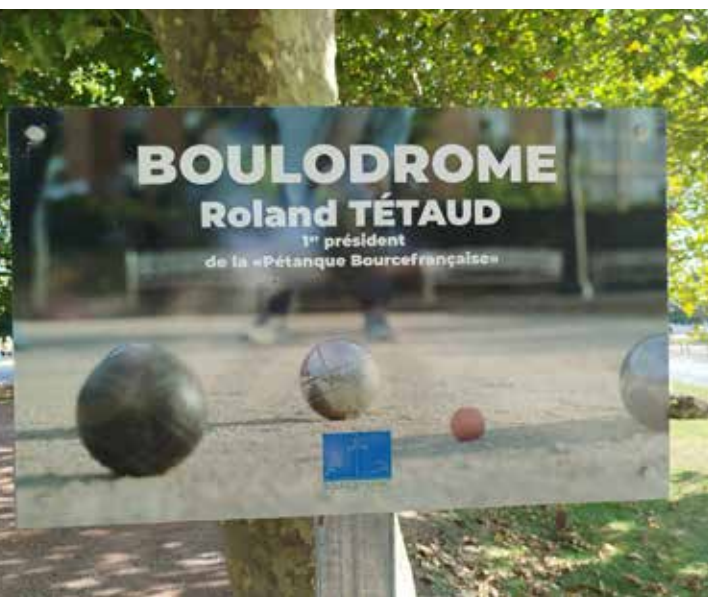
La commune a souhaité relancer, en 2024, le concours des maisons fleuries, et mettre en avant la contribution des administrés au fleurissement et à l'embellissement du cadre de vie.

Bien que les conditions climatiques de ce printemps n'aient pas été des plus favorables aux plantations, quelques jardiniers ont relevé le défi. La municipalité a choisi de ne pas effectuer de classement mais plutôt de féliciter l'effort de chacun en accordant cette année des prix identiques. Le dimanche 21 juillet au marché, chaque concurrent s'est vu remettre un bon de 50 € à utiliser en jardinerie. DAISY Fleurs a également souhaité les récompenser en leur offrant une plante en pot. Les jardiniers amateurs, de tous âges et de tous horizons, seront de nouveau invités, en 2025, à concourir et prendre part à la valorisation de la commune. Souhaitons une météo plus propice aux jardins de demain.



INAUGURATION

INAUGURATION DU BOULODROME «ROLAND TÉTAUD»



Mercredi 21 août 2024, en présence de nombreux adhérents du club de pétanque accompagné d'élus de la commune, M. le Maire, Guy Proteau, a inauguré le nouveau boulodrome baptisé « Roland Tétaud », en hommage au fondateur du club.

Il a félicité les membres pour le dynamisme croissant de l'association et l'implantation de la cabane. Celle-ci rend le site plus convivial, valorisant les récentes installations réalisées par les agents des Services Techniques. Ce nouvel espace de jeu qui compte 25 aires, favorise ainsi l'organisation de concours, mais permet également d'accueillir chaque jour les nombreux joueurs de Bourcefranc-Le Chapus, rejoints par ceux des localités voisines. Les adhérents apprécient fortement ce site qui attire de plus en plus de participants. Dominique Sourice, secrétaire du club, a, à son tour, remercié M. le Maire et élus au nom du club. Laurent Tétaud fit part de son émotion et adressa en son nom et celui de sa famille, ses remerciements pour l'attention portée à son père.

CHAMPION

UN BOURCEFRANÇAIS CHAMPION DU MONDE

Fabrice Chagnon a remporté le titre de champion du monde de char à voile en individuel et par équipe, le 5 juillet dernier à Asnelles (Normandie).

À l'occasion de la « Fête de la Mer », M. le maire a honoré ce compétiteur - relayeur de la flamme olympique - pour ses résultats en lui remettant la médaille de la ville. Bravo à lui !



SANTÉ

Complémentaire Santé & Prévoyance Mutualia, mutuelle partenaire de BOURCEFRANC-LE-CHAPUS



A l'heure où les déserts médicaux ne font plus exception et où l'espérance de vie augmente, avoir une bonne couverture santé, prenant en charge notamment les dépassements d'honoraires, les frais d'hospitalisation, les frais de maintien à domicile... est indispensable !

C'est dans cette volonté partagée avec les élus des territoires que Mutualia, depuis 2014, a mis en place la Mutuelle des Territoires : une complémentaire santé sociale et solidaire répondant aux besoins des territoires et de leurs administrés.

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

**Le 3e mardi de chaque mois en mairie
et rendez-vous à domicile**

Demandez votre
étude personnalisée
en scannant ce QR Code :



Que des avantages !

Pour les communes, aucune participation financière n'est demandée. Il s'agit de mettre en place une action sociale forte, auprès des administrés, en leur facilitant l'accès aux soins ; le tout accompagné par une équipe dédiée et de proximité.

Pour les administrés il s'agit d'une complémentaire santé à tarifs négociés, comme cela est le cas pour les entreprises. La prise en charge est immédiate, sans questionnaire médical ni limite d'âge. Un conseiller de proximité se déplace sur la commune à l'occasion de permanences, ou à domicile, et accompagne chaque personne dans ses démarches. Chaque adhérent à la Mutuelle des Territoires a la possibilité de bénéficier de tous les services de la mutuelle (assistance 7j/7 et 24h/24, réseau de partenaires opticiens, service de téléconsultation,...)



www.mutualia.fr - Tél. 05 46 90 07 07

Entre nous, c'est humain

CIMETIÈRE

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Dans un souci constant d'améliorer les conditions de travail, la municipalité a récemment fait l'acquisition d'un robot mécanique à destination de l'agent en charge de l'entretien des deux cimetières.



Cet outil essentiel permettra de réduire les risques de troubles musculosquelettiques, facilitant l'entretien de ces espaces importants tout en gagnant un temps précieux pour continuer les autres tâches funéraires.

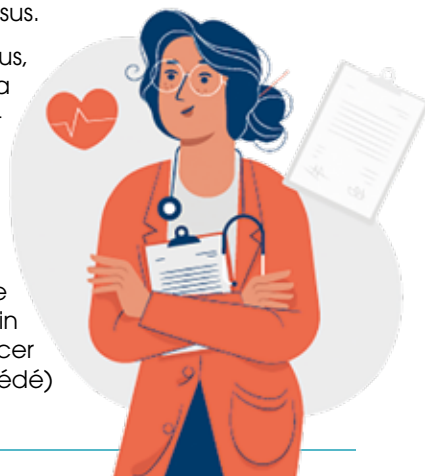
CERTIFICAT DÉCÈS

INFIRMIERS HABILITÉS À SIGNER UN CERTIFICAT DE DÉCÈS

Pour améliorer les délais de rédaction des certificats de décès et de prise en charge des défunts, suite à la pénurie de médecins, les infirmiers libéraux ou salariés - remplissant les conditions d'expériences requises - ont la possibilité de se porter volontaires pour participer à une formation les habilitant à signer les certificats de décès.

Pour ce faire, ils doivent suivre une formation certifiante, dispensée via une plateforme numérique, comprenant un module « médical » et un module « administratif et juridique ». Une évaluation clôture ce cursus.

À Bourcefranc-Le Chapus, l'infirmière, Bénédicte Fillon, a récemment obtenu sa certification. Par conséquent, elle est inscrite sur la liste des infirmiers volontaires du conseil départemental de l'ordre des infirmiers. Ainsi le SAMU, les services de police ou de gendarmerie ou le médecin traitant (qui ne peut se déplacer au domicile d'un patient décédé) peuvent la solliciter.



DONS

DONS DE MAQUETTES DE BATEAUX

M. Daniel Recipon a fabriqué minutieusement à l'identique une réplique du majestueux trois-mâts français « Le Belem ». Navire qui a d'ailleurs transporté la flamme olympique de la Grèce vers la France.

Cette maquette a été offerte à la commune de Bourcefranc-Le Chapus par son fils Patrick, pour l'amitié sincère qu'il porte à Jean-Philippe et Francine Vernet, Bourcefrançais de longue date. Elle est visible, avec deux autres, dans la salle « Le Sémaphore ».

Il y a quelques mois, M. Jean-Hugues Aussant a également offert une maquette de bateau à la commune qui a été installée dans la nef de l'église.

La municipalité remercie ces deux donateurs.



SANTÉ

2025 : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA SANTÉ

Au mois de janvier, une gynécologue ouvrira son cabinet au 65 avenue Jean Jaurès, dans l'ancien logement de la commune et qui a été entièrement rénové par les agents des services techniques afin de le rendre fonctionnel et accueillant.

Depuis plusieurs mois, l'Office du Tourisme a retrouvé son emplacement originel et l'association Fort Louvois a été transféré rue Gambetta, à l'ancien local-jeunes.

La libération des lieux permet l'aménagement d'un cabinet médical pouvant accueillir trois professionnels.

Les agents des services techniques ont commencé à démolir des cloisons pour pouvoir organiser l'espace. Cette création mitoyenne au cabinet de gynécologie, à proximité de l'Hôtel de Ville et de la pharmacie formera le futur pôle médical.

Les diverses campagnes de communication (vidéos, presse, banderole) ont permis d'attirer l'attention de professionnels qui ont pris contact avec la municipalité. Le projet avance progressivement vers son objectif : proposer une meilleure offre médicale auprès des Bourcefrançais.



SOS TRAUMA

SOS trauma est un cabinet de petite traumatologie urgente, sans rendez-vous avec une attente de prise en charge raisonnable.

La structure a ouvert à Marennes cet été afin de désengorger le service des urgences hospitalières.

Les médecins vous accueillent pour des accidents récents : entorses, fractures simples, plaies superficielles et profondes, brûlures, extraction de corps étrangers.

C'est un cabinet de proximité, à taille humaine pour de la petite traumatologie du quotidien d'urgence non vitale avec un accès radiologique pour votre diagnostic.

SOS trauma

6 ter rue des entrepreneurs
17320 Marennes-Hiers-Brouage

Lundi au vendredi
8h / 13h et 14h / 18h

Coordonnées
05 17 811 211
www.sotrauma.fr



LYCÉE

NOUVEAU DIRECTEUR AU LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL

Bruno Garcia a pris ses fonctions de Directeur - Provisoire dans l'établissement de Bourcefranc-Le-Chapus ce 1^{er} septembre 2024.

Il est expérimenté dans l'enseignement agricole et a officié en tant que CPE, Provisoire Adjoint puis Directeur de l'EPLFPA de Bazas en Gironde pendant 6 ans et dernièrement à la tête de l'EPLFPA de Poitiers-Venours pendant 8 ans.

Originaire du Poitou-Charentes, Bruno Garcia est ravi de travailler désormais au cœur du berceau de l'huître et a la volonté de faire rayonner l'établissement de Bourcefranc-Le-Chapus sur son territoire et régionalement.



URBANISME

À LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE

Le 25 novembre arrive. Une journée bien connue des jardiniers. Vous avez sans doute déjà entendu ce dicton, mais que signifie-t-il ?

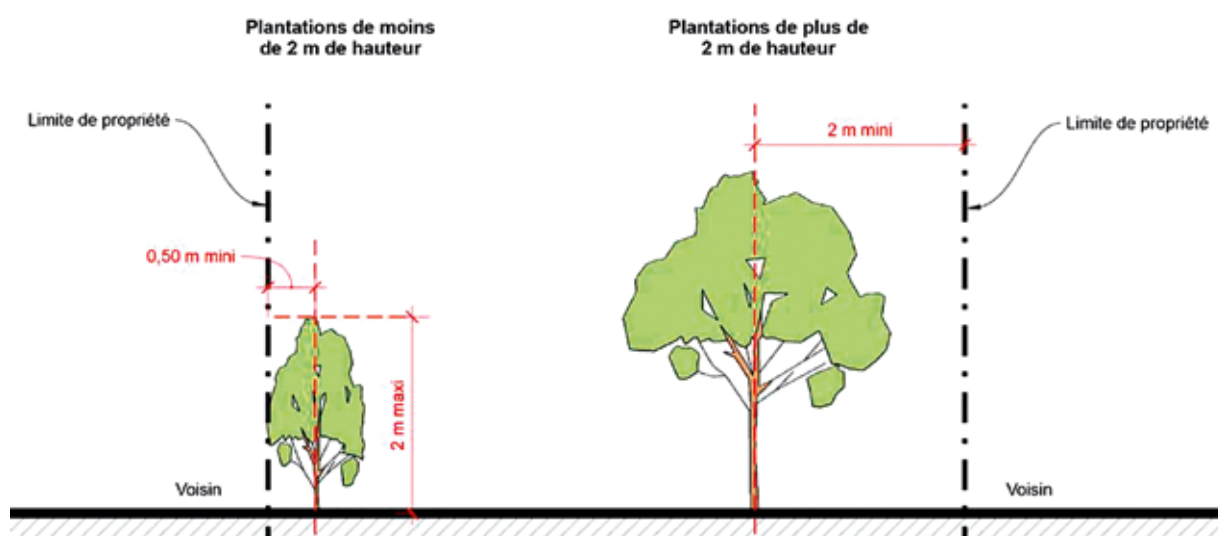
L'automne est propice aux plantations à racines nues. Cette période favorise leur enracinement. Les plantes sont en repos végétatif et la fraîcheur leur permet de prendre racine dans de bonnes conditions.

Ce dicton, encourage à s'occuper des plantations. L'occasion pour rappeler la réglementation en matière de plantations, taille, cueillette et abattage.

■ Les plantations

La loi impose une distance minimale entre les plantations d'arbres et arbustes et la limite de propriété (art. 671 du code civil). On mesure la hauteur à partir du sol jusqu'à la cime de la plantation. Alors qu'on mesurera la distance à partir du milieu du tronc de l'arbre ou arbuste.

Les plantations de moins de 2 m de hauteur doivent être à plus de 0,50 m de la limite de propriété et les plantations de plus de 2 m de hauteur doivent être à plus de 2 m de la limite de propriété.



■ La taille

Si vos plantations ne sont pas mitoyennes et que le branchage empiète chez un voisin, ce voisin peut vous contraindre à couper ces branches. Il n'aura cependant pas le droit de les couper lui-même. Par contre, il a le droit de couper lui-même les brindilles et racines de vos plantations qui empiètent chez lui (art. 673 du code civil).

Si une haie est mitoyenne, chaque voisin doit tailler son côté de la haie.

■ La cueillette

Si des branches d'un arbre qui ne vous appartient pas empiètent sur votre propriété, vous ne pouvez pas ramasser de fruits sur ces branches ! Vous ne pouvez que ramasser les fruits tombés naturellement sur votre terrain.

En cas de plantations mitoyennes, les fruits de ces plantations sont à partager équitablement entre chaque copropriétaire.

■ L'abattage

En cette période de réchauffement climatique, l'abattage d'un arbre doit être murement réfléchi. L'abattage d'un arbre malade, dangereux ou pour replanter une essence plus adéquate se justifie. Mais il ne faut pas oublier que la végétation joue un rôle positif de climatiseur (ombrage associé au rafraîchissement de l'air par l'évapotranspiration du feuillage), de dépolluant, de maintien de la biodiversité, etc. Par ailleurs, l'abattage d'un arbre peut aussi être soumis à une autorisation s'il est classé.



URBANISME

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Mouvements de terrain : sécheresse et réhydratation des sols

Les habitants de la commune qui auraient observé des dégâts importants sur leur habitation dus à des mouvements de terrain liés à la sécheresse et réhydratation des sols sont invités à déposer auprès de la mairie une déclaration précisant : nom, prénom, adresse, nature des dégâts et photos avant le 31 décembre 2024.

Ce recensement nous permettra d'évaluer l'ampleur du phénomène et de faire une demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle auprès de l'État, si nécessaire.

Vous devez également déclarer les dommages subis à votre assureur pour pouvoir être indemnisé en cas de reconnaissance.

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE

Mi-juillet d'importants travaux effectués par l'entreprise Charier TP ont eu lieu rue Kennedy. Ils consistaient à la réhabilitation d'un ouvrage hydraulique (DALO) qui permet l'évacuation des eaux de pluie. Ceux-ci étaient nécessaires pour la bonne continuité des chantiers d'aménagement des rues Kennedy/Amandiers.

Les travaux d'aménagement de la phase 3 de la rue Kennedy ont repris mi-septembre sur le parking devant le Centre Technique municipal et ses abords.

À partir du 7 octobre 2024 et jusqu'au début du mois de février 2025, l'aménagement de la voirie sera réalisé en plusieurs étapes par le syndicat de voirie et son prestataire, l'entreprise Eiffage Route.

En conséquence, pour cette première partie de travaux :

- la route est fermée entre le marché et la rue du Centre ;
 - l'accès au skatepark est interdit pour des raisons de sécurité ;
 - l'accès aux conteneurs enterrés est interdit. Ils ont été déplacés au niveau de la piste cyclable à l'intersection de la rue Amandiers et de l'impasse de la Valante ;
 - l'accès à la pharmacie et au marché est maintenu.
- Les travaux de la phase 2 (entre le rond-point de la salle « Le Sémaphore » et le marché) réalisés en 2023, ont bénéficié de subventions au titre de :

- la DSIL pour un montant de 20 023 €, versée par le Préfet de Région,
- des Amendes de Police « aménagement de sécurité des rues Kennedy et des Amandiers » pour un montant de 25 000 €, versées par le Conseil Départemental.

PATRIMOINE

AVIS DE RECHERCHE

La Municipalité souhaite constituer un fonds documentaire dans le but de valoriser l'histoire et le patrimoine de la commune.

Nous recherchons de vieilles photographies, photos de classe, cartes postales, articles de presses, témoignages de scènes du quotidien, activités professionnelles, fêtes locales, événements sportifs etc... tout ce qui a fait la vie de notre joli village d'aussi loin qu'on puisse s'en souvenir.

Alors si vous, vos parents ou grands-parents avez dans vos tiroirs, armoires ou greniers, d'anciennes photos retraçant la vie de la commune au travers des générations passées, vous pouvez :

■ Écrire au Conseil des Sages à l'adresse suivante : conseildessages.bourcefranc@gmail.com

■ Vous inscrire en vous rendant en mairie

Un sage vous recontactera pour collecter « les trésors cachés » que vous voudrez bien partager.



D'autres secteurs de la commune sont impactés par des gênes de circulation : rue de la Garde, rue des Mouettes et rue du Dr Heyraud, car elles font l'objet d'une remise en état du réseau d'eaux pluviales suivi de la réfection de la chaussée.

Tous ces travaux ne peuvent se dérouler sans créer quelques gênes. La municipalité vous remercie de votre indulgence face aux désagréments occasionnés.





TRAVAUX

LE POINT À TEMPS AUTOMATIQUE P.A.T.A.

Le point à temps est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface.

Il est répandu une émulsion de bitume et de gravillons. Un balayage des gravillons non agglomérés est réalisé systématiquement 6 semaines après la mise en œuvre. Cette technique d'entretien courant est appliquée sur des zones ciblées en longueur et largeur pour ne recouvrir que les endroits où sont constatés les désordres, en particulier les zones de faïençage (fissures peu ouvertes en maillage du revêtement, nids de poules...).

Un entretien courant au PATA permet de limiter et retarder les déformations des chaussées. Cette technique permet d'augmenter la durée de vie de la voirie.

Mi-septembre la balayeuse est intervenue afin supprimer les excédents de gravillons.

SOCIÉTÉ

UN BIOGRAPHE À BOURCEFRANC LE CHAPUS

Les paroles s'évaporent, les écrits perdurent.

Vous désirez faire de votre vie un roman. Vous voulez transmettre le témoignage de votre parcours à vos enfants et petits-enfants. Vous voulez réaliser un document familial unique.

Passionné par les histoires de ses semblables, Guillaume Illy apprécie la rencontre, aime écouter et affectionne l'écriture. Ce trio actif lui permet de réaliser des récits de vie.

Il est à même de vous accompagner dans votre projet d'écriture, réaliser le récit de votre vie. Son savoir-faire à l'écrit est concentré sur votre parole. Il questionne, rebondit, reformule, vous amène à être en phase avec ce que vous voulez transmettre.

Pour plus de renseignements, il vous invite à vous rendre sur son site « ecrivain-biographe17.fr ».

TRAVAUX

RÉHABILITATION DE LA PISTE CYCLABLE

Les services de la Communauté de Communes du bassin de Marennes ont réhabilité la piste cyclable entre la rue Battendier et la rue des Amandiers. Ce tronçon de 680 m a été élargi à 3 m avec un changement de revêtement.



ENVIRONNEMENT

TRI DES BIODÉCHETS : COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR

Alors que le tri à la source des biodéchets se généralise partout en France, pensez à commander votre composteur auprès de la Communauté de Communes (CdC) du Bassin de Marennes.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la loi « anti-gaspillage pour une économie circulaire » (Agec) demande aux collectivités gestionnaires des déchets de mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets pour chaque citoyen.

Sur le Bassin de Marennes, la CdC distribue des composteurs individuels depuis 2017 au prix modique de 15€ au lieu de 50€ environ dans le commerce. Un seau pour vos biodéchets et un guide pratique du compostage vous sont aussi fournis.

Si vous ne vous y êtes pas encore mis : n'attendez plus pour commander votre composteur !

Et pour limiter encore plus votre production de biodéchets, consultez aussi le guide pratique contre le gaspillage alimentaire sur www.bassin-de-marennes.com.

0 805 707 887

Service & appel
gratuits

ÉCONOMIE

CHANGEMENT D'ENSEIGNE

Comme vous avez pu le constater l'ancien local de l'Annexe, au 64 av. Jean Jaurès, vient d'être repris par le tatoueur « Red Devil Studio » qui était situé au 41 bis de cette même avenue (cf Le P'tit Chapusais n°84).

CULTURE

✓ Nouvelles parcelles de jardin !

En 2025, les Jardins de l'Amitié verront leur superficie s'agrandir de 7 nouvelles parcelles qui viendront s'ajouter aux 30 existantes.

Cet espace collectif de rencontre et d'échange entre les générations offrira ainsi davantage d'espace aux habitants de la Commune pour cultiver leurs propres légumes et fleurs.

Les résidents intéressés peuvent déjà soumettre leur candidature pour obtenir une parcelle en se rendant à la Mairie.

Ensemble, continuons à cultiver l'amitié et la solidarité !



✉ Ça court et ça marche à Bourcefranc le Chapus !

L'association « Courir à Bourcefranc » vous propose un week-end sportif les 9 et 10 novembre à la salle omnisports « HB Patoizeau » avec :

Samedi 9 novembre à 15h

-> marche de 10 km ouverte à tous (inscription à 5€ par sms et sur chronometrage.com).

Dimanche 10 novembre à 9h30

-> 6^e édition du 10 km avec un parcours très varié emmenant les coureurs jusqu'à la plage de Bourcefranc-Le Chapus (inscription à 12€ sur chronometrage.com avant le 8 novembre).

Dimanche 10 novembre à partir de 10h30

-> 2^e édition des Courses des P'tits Chapusais, organisées par Arnaud Ducoudert et Karine Pineau (consultants immobilier du réseau Efficity). 5 courses pour faire courir les enfants de 5 à 15 ans sur des parcours sécurisés allant de 400 à 3 600 m. Tous les enfants seront récompensés pour leur participation (inscription à 2€ sur chronometrage.com avant le 8 novembre ou bien sur place le jour-même de 9h à 10h. Attention le nombre de places est limité !

Cette matinée sportive et conviviale se terminera par les podiums, la remise des récompenses, la tombola gratuite pour les enfants et le verre de l'amitié.

Pour tout renseignement sur :

- **la marche et le 10 km**, contact Michel Foucaud, président de « Courir à Bourcefranc » au 06 83 79 91 96 ;

- **les Courses des P'tits Chapusais**, contacts Arnaud au 06 89 37 58 57 ou Karine au 06 84 74 77 85.

Ils vous attendent nombreux pour courir, marcher ou simplement encourager tous les petits et grands athlètes ce week-end, dans une ambiance conviviale et festive !



▲ La comédie du Louvois en deuil

La comédie du Louvois vient de perdre un comédien, Michel dit « Mimi ».

Pour ses amis, Mimi était plus qu'un comédien mais un véritable ami, toujours prêt à rendre service. Il va beaucoup manquer à la troupe.

Les comédiens ont présenté leur spectacle, sous forme de farandole de sketches où « On a tous son mot à dire », dans la salle « Le Sémaphore » les 19 et 20 octobre pour le plus grand plaisir de tous. Si vous n'avez pas pu aller les applaudir, ils seront à St Just Luzac le 02 novembre et à St Jean d'Angle le 16 novembre.

Réservations au 06 89 71 69 53

Entrée 9€, gratuit -14 ans.

CULTURE



Nouveau au club Bourcefranc Sport Détente

Cette année, le club vous propose des nouvelles séances de danses en ligne & aéro-latino, chaque mardi de 18h15 à 19h15, à la Salle de l'Estran. Alors, faites-vous plaisir, lâcher-prise et venez découvrir ces disciplines avec notre nouvelle animatrice, Sandra !

Venez vivre de vrais moments de bien-être, du corps et de l'esprit avec des danses dynamiques, toniques et gestuelles garanties !

Pour tout renseignement, s'adresser à la présidente :

PARIS Patricia : 07 67 01 85 00

ou sur la messagerie gymvolontaire.017019@gmail.com

Sportez-vous bien !!

L'été au vieux Chapus

L'association « Les Amis du Vieux Chapus » a organisé plusieurs manifestations de juin à fin août : fête des voisins ; fête de la musique qui a permis à la place du Salon de retrouver son épanouissement d'antan et de résonner au son de la musique du groupe « BIG OR NO » ; le rendez-vous des Artistes ; une brocante et plusieurs éclades.

Les bénévoles de l'association sont heureux d'avoir pu faire découvrir, divertir, les personnes qui sont venues à leur rencontre.

Merci à eux et aux différents groupes musicaux de leur participation chaleureuse.

Ils auront plaisir de vous retrouver l'année prochaine.



MAMBO : une nouvelle saison !!

L'ensemble des choristes remercie le public venu nombreux les applaudir au « Sémaphore », le 9 juillet en compagnie de l'Ensemble « Sax & Co de Marennes-Oléron » ! La Chorale MAMBO a repris les répétitions le lundi 2 septembre à 20h30, à la salle « Le Sémaphore ».

Des membres du bureau étaient présents au Forum des associations du 6 septembre où ils ont pu rencontrer beaucoup de monde !!

Comme bon nombre de chorales, MAMBO a besoin de voix d'hommes. Alors, chers Messieurs, MAMBO est prête à vous accueillir, vous seuls, mais aussi avec vos compagnes, bien sûr !!

La porte est grande ouverte !!

Geneviève HUBERT - hubert.joel@sfr.fr - 07 80 58 90 70

ALPMM

Association du Littoral des Pensionnés de la Marine Marchande

Le 20 juillet dernier, la « Langoustine-Party » a réuni 350 convives. Les organisateurs remercient vivement tous les participants et vous donnent, d'ores et déjà, rendez-vous le 5 juillet 2025.

Merci à tous les bénévoles sans lesquels l'ensemble des manifestations organisées tout au long de l'année ne pourraient avoir lieu.

L'ALPMM a participé à la Fête de la Mer des 3 et 4 août qui, cette année, a rassemblé beaucoup de monde grâce à toutes les activités proposées.

Le 16 novembre se tiendra à 10 h, l'Assemblée Générale de l'ACPMM (organisme regroupant l'ensemble des Pensionnés de la Marine du département dont l'ALPMM), à la salle du « Le Sémaphore ».

Prochains événements :

- **Loto : 17 novembre 2024.** Ouverture des portes à 13h30. Réservations aux 05 46 75 13 57 ou 06 40 05 96 77.

- « **Galette des Rois** » en collaboration avec l'AMMAC : **12 janvier 2025** à partir de 15 h. Vous y êtes attendus nombreux.

- **Avril 2025 : la croisière sur le Rhin** est complète.



Les Lasses Marennaïses

Bourcefranc-Le Chapus était à l'honneur aux fêtes maritimes de la Rochelle, du 20 au 23 juin 2024, grâce à la présence de 5 bateaux classés des Lasses Marennaïses. Ils ont côtoyé sans aucun complexe le Belem, le Shtandart, le Santa Maria Manuela, le Français, le Morgenster et bien d'autres.

Beaucoup de visiteurs locaux sont venus découvrir les activités et les missions de l'association lors de cette belle manifestation. L'association a eu le plaisir d'en accueillir bon nombre au chantier Rabeau depuis.

Cette présence renforcée dans de nombreux événements et la qualité des échanges confortent l'engagement de l'association dans sa mission de conservation et de transmission du patrimoine navigant.

Les bénévoles rabotent, scient, poncent, peignent, naviguent, mais pas que... ils enquêtent, ils questionnent, ils écoutent, ils partagent. Ils sont avant tout des passeurs de l'histoire de cette flottille.



Chats errants, harets ou libres : qu'est-ce que s'est ?

Les chats domestiques libres ont un foyer, mais vagabondent librement à l'extérieur. Ils explorent leur territoire, chassent, puis reviennent chez eux pour se nourrir et se reposer. Leurs propriétaires ont l'obligation de les identifier par un tatouage ou une puce électronique.

Les chats errants sont des félins sans propriétaire, vivant en marge des humains. Ils sont attrapés par l'association « les chats errants du Chapus », stérilisés, tatoués d'un S dans l'oreille et remis en liberté sur le lieu de trappage.

Les harets sont des chats domestiques retournés à l'état sauvage, ayant retrouvé des comportements de chasse et d'autonomie. Ils s'adaptent à la vie en pleine nature, loin des humains.

Ces trois catégories partagent des instincts communs, mais diffèrent par leur degré d'interaction avec les humains et leur environnement.



Les Amis du Moulin de la Plataïne

90 visiteurs se sont présentés au moulin de la Plataïne pour les Journées Européennes des Moulins. Une réussite avec la présence de l'association « Couture et Loisirs » qui exposait ses travaux. Merci aux couturières pour la confection de sacs à pain au logo du moulin de la Plataïne. Cette manifestation s'est terminée par un pot de l'amitié avec pizzas cuites au four.

Moins de visiteurs pour les Journées du Patrimoine de Pays et des moulins où seules des visites étaient organisées.

Les préparatifs de restauration des ailes ont commencé et les planches des ailes sont prêtes à retrouver leur place.

L'association « Le Berceau du Bassin de Marennes »

Cette nouvelle association regroupant des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur les communes du bassin a pour objet de :

- promouvoir la profession d'Assistant(e) Maternel(le) Agréé(e) en se faisant connaître et reconnaître comme véritable professionnel(le)s de la petite enfance ;
- organiser des activités pour le développement des enfants confiés en tenant compte de l'âge et du rythme de chacun ;
- recevoir divers intervenants et structures associatives afin d'organiser des activités.

Toutes les assistant(e)s maternel(le)s du bassin de Marennes et d'ailleurs peuvent y adhérer. L'un des objectifs de l'association est la lutte contre l'isolement et l'usure professionnelle. Elle aide à diversifier le travail des assistant(e)s maternel(le)s auprès des enfants et à développer des relations extérieures régulières. Rejoignez-les, vous êtes les bienvenu(e)s !

Contact : leberceaudubassinmarennes@gmail.com

06 52 38 11 25



L'Association Création Récup'Recycle soutient les œuvres de bienfaisance

Depuis 3 ans, les membres de l'association Création Récup'Recycle sollicitent les artisans et commerçants de Bourcefranc-Le-Chapus et Marennes afin de les aider pour la tombola au profit des familles des marins péris en mer. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué, par leurs dons ou achats de tickets, à son succès.

Les p'tites mains se retrouvent tous les lundis, jeudis et quelques vendredis de 14h30 à 18h, salle de la Plataïne, pour réaliser des créations pour les manifestations : octobre rose, Téléthon et marché de Noël, mais aussi pour partager tous les moments conviviaux qui se présenteront : repas du club, anniversaires, fête des rois, chandeleur...

Contact : Mme Rogé

06 21 40 23 60 ou creation.recuprecycle@gmail.com



■ Nouvelle section de gymnastique rythmique

L'Association Atlantique Gymnastique Rythmique ouvre une nouvelle section BABY GR, avec Mariana. Elle a lieu le samedi de 9h à 10h, au gymnase « HB Patoizeau » pour les enfants nés entre 2021 et 2019.

Ceux nés entre 2018 et 2014 pourront profiter de l'activité en Loisir avec Audrey de 11h à 12h30.

Les gymnastes de 7/9 ans ayant déjà pratiqué la GR, gym ou danse peuvent également découvrir la compétition en équipe (samedi 9h à 11h).

Le club organisera plusieurs compétitions dans la saison, dès le 13 octobre pour les individuelles. L'association sera heureuse de vous faire découvrir cette discipline présente aux JO et dont la belle équipe de France a terminé 6° !

N'hésitez pas à suivre l'AGR sur les réseaux sociaux :

www.atlantique-gr.fr

Facebook : atlantique.gymrythmique

Instagram : atlantique.gr

■ Programmation de fin d'année par l'association

« Anim'BCF »

Anim'BCF organisait « Halloween » le dimanche 27 octobre avec un départ au moulin de la Plataine à 15h en direction de la salle « Le Sémaphore » où se déroulait un spectacle et une distribution de bonbons.

Le 30 novembre à partir de 15h et le 1er décembre de 9h à 18h, venez découvrir le marché de Noël. Le Père Noël sera présent avec sa hotte remplie de cadeaux, le dimanche à 15h.

L'association vous attend nombreux lors de ces événements.



▲ Le CNPA sur le devant de la scène nationale et internationale

La saison sportive 2024 s'est achevée par le titre de club champion de la ligue aquitaine planche à voile avec trois champions de ligue, huit sélectionnés aux championnats de France et deux coureurs participants aux championnats du monde.

Au mondial au lac de Balatone en Hongrie :

- Swane Tarcy, 1^{ère} Française et 4^e mondiale
- Simon Trochut, 43^e

Au France minime à Cherbourg :

- Charly Vernet : 14^e

Au France à Quiberon, espoir / bic techno plus :

- Swane Tarcy, Championne de France
- Lou Sarrazy, médaille de bronze
- Yannis Martin, médaille de bronze
- Robin Morisset, 6^e

Le CNPA finit 2^e club français derrière Brest en nombre de médailles. Félicitations pour ces très belles performances !

■ Couture & Loisirs

Le club remercie vivement toutes les personnes venues à la cabane Foucher lors de la Fête de la mer. Les ventes et la tombola ont permis de faire des dons conséquents aux familles des « Péris en mer » et à la SNSM de La Tremblade.

L'association a réalisé des fichus pour l'ALPMM.

Après une courte pause, les couturières ont confectionné des éléments pour octobre rose.

De la bonne humeur, de nouvelles idées à la salle de l'Estran, les lundis et jeudis de 14h30 à 18h (tous ouvrages) et le mercredi de 9h à 12h (cartonnage).

Renseignements à la salle ou au 06 14 88 28 74



▼ Belle saison estivale au Fort Louvois

La saison estivale, globalement satisfaisante, a été en-deuillée par le départ de Michel, le « canonnier » du fort. Sa présence et son humour ont manqué à la joyeuse troupe de bénévoles qui s'est beaucoup investie sur les différents événements proposés cet été.

On notera une forte hausse de la fréquentation des manifestations, ces dernières affichant régulièrement complet quelques jours voire semaines à l'avance.

La saison estivale aura été plutôt positive avec des chiffres rassurants comparés à ceux d'autres structures du bassin de Marennes et de l'île d'Oléron. Espérons que l'arrière-saison soit aussi prometteuse.



▲ Belle réussite de la Fête de la mer

L'association des « Périls en mer Périls » (CSMMM quartier de Marennes) est reconnaissante quant au bon déroulement de la session 2024 de la fête de la mer au port de Bourcefranc-Le Chapus.

Les dirigeants remercient grandement les nombreux acteurs ayant participé à l'organisation et à l'animation ainsi que les nombreux visiteurs de cette historique fête estivale dédiée à l'hommage des marins périls en mer.

Celle-ci contribue à renflouer la caisse qui vient en aide aux familles de ces derniers.



▲ Saison réussie pour le Comité des Fêtes

Comme chaque année, début septembre, les membres du Comité des Fêtes effectuent leur bilan des animations estivales.

Pour cette saison estivale 2024, le succès a été au rendez-vous et la fréquentation inchangée malgré le déplacement des activités du site du port du Chapus vers l'espace extérieur de la salle « HB Patoizeau ».

Le président du Comité des Fêtes, Jean-Marie Berbudeau, remercie M. le maire, l'équipe municipale, les agents de la police municipale et des Services Techniques, le Département, l'ensemble de la profession

| CULTURE |

ostréicole, sans oublier les fidèles bénévoles car leur engagement contribue au bon déroulement et au succès des animations.

Les prochains rendez-vous auront lieu à la salle « Le Sémaphore » avec : le loto du 9 novembre à 20h30 et le traditionnel réveillon de la St Sylvestre, le 31 décembre 2024 à 20h30.



🔧 La boîte à outils

Réparer pour réduire nos déchets, s'initier au bricolage ou bricoler ensemble, se rendre de petits services entre adhérents. Voici ce qui a motivé une poignée d'amis bricoleurs pour faire naître l'association La « boîte à outils » dans une dynamique d'entraide et de partage.

Donner un coup de main pour de petits travaux à domicile, aux adhérents de l'association, pour répondre à un besoin ponctuel, reflète leur état d'esprit de solidarité.

Lieu de convivialité avant tout, les bricoleurs pourront aussi profiter du local pour partager leur savoir-faire, créer leurs propres réalisations, trouver les outils ou l'espace qui leur manquent.

Les moins bricoleurs recevront toujours avec bienveillance, une aide pour réparer leurs objets du quotidien, dans un souci environnemental et pécuniaire, ou un conseil pour développer leur créativité.

Créée depuis quelques semaines, la « BAO » a déjà ses followers sur Facebook et compte plus d'une trentaine d'adhérents.

La dynamique est en marche, la convivialité de mise et la bonne humeur obligatoire.

Vous trouverez la « BAO » dans un joli cadre, au milieu des cabanes ostréicoles, rue Fort Louvois à Bourcefranc-Le Chapus, les lundis de 15h à 18h, vendredis de 9h à 12h, le 1^{er} et le 3^e samedi du mois de 9h à 12h.

Vous pouvez aussi suivre la « BAO » sur **Facebook** ou la joindre par courriel **laboiteaoutils17320@gmail.com**

| EXPRESSION LIBRE |

ENSEMBLE POUR BOURCEFRANC-LE CHAPUS

NON, MONSIEUR LE MAIRE LA COMMUNE N'EST PAS BIEN GÉRÉE !

Rembourser la dette c'est bien, mais en faire un dogme a des conséquences néfastes.

Vendre une partie du patrimoine pour désendetter la commune ne fait que l'appauvrir.

Limiter, repousser ou annuler des investissements nécessaires conduit là aussi à un appauvrissement. Il faudra bien un jour faire les travaux, ils coûteront alors beaucoup plus cher.

Exemple : l'école primaire a dû attendre 10 ans pour être réhabilitée ; les travaux seront (peut-être) réalisés, mais en 3 phases sur 3 ans avec un taux d'emprunt très élevé et trop tard s'il y a fermeture de classe.

Le phasage des travaux de la rue Kennedy sur plusieurs exercices perturbe régulièrement la circulation et constitue une gêne certaine pour les habitants, mais aussi pour

la pharmacie et les commerçants du marché.

Le manque d'investissement et de gros travaux d'entretien pour les infrastructures ne contribue pas au développement nécessaire de notre commune. Des actions jugées importantes dans votre profession de foi ne seront pas réalisées (embarcadère, Netto,...), on retiendra de votre second mandat simplement la réalisation du skatepark, prévu au départ pour les jeunes de la commune mais devenu très coûteux et source de nuisances, car dimensionné pour des compétitions nationales, compétitions qui se font attendre !

Une politique volontariste d'équipement et de développement de la commune eut été préférable et aurait permis à Bourcefranc de faire jeu égal avec les autres communes du canton.

Les conseillers d'opposition :

Jean-Louis Berthé, Pascale Thuillier, André Giraudeau
ensemblepourbourcefranclechapus@sfr.fr

I CALENDRIER DES MANIFESTATIONS I

OCTOBRE/NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2024

DATE	EVENEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX	TEL
OCTOBRE				
jeudi 31	Battle kids - bal Halloween 15h / 00h	Art et Rythmes	Le Sémaphore	06 33 84 74 25
NOVEMBRE				
vendredi 01	Loto - 13h	ESB	Le Sémaphore	06 71 28 09 07
dimanche 03	Loto - 14h30	Amicale des Sapeurs Pompiers	Le Sémaphore	06 64 18 38 28
vendredi 08	AG - 20h	Art et rythmes	Le Sémaphore	06 33 84 74 25
samedi 09	Marche 10 km - 15h - 5 €	Courir à BCF	Salle HB Patoizeau	06 83 79 91 96
samedi 09	Loto - 20h30	Comité des fêtes	Le Sémaphore	07 63 65 25 62
dimanche 10	10 km - 12 €	Courir à BCF	Salle HB Patoizeau	06 83 79 91 96
dimanche 10	Course des P'tits Chapusais 10h30 - 2 €	Courir à BCF	Salle HB Patoizeau	06 83 79 91 96
dimanche 10	Loto - 12h	Club pongiste CPPMO	Le Sémaphore	06 26 70 09 42
lundi 11	Cérémonie de l'Armistice 1918 8h45	Mairie	Place de la Mairie	
samedi 16	AG - 10h	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77
dimanche 17	Loto - 13h	ALPMM	Le Sémaphore	06 40 05 96 77
dimanche 17	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la mairie	06 16 78 30 03
mardi 19	Permanence numérique	CDC Marennes	Noroît	06 15 38 53 22
vendredi 29	Téléthon - À partir de 17h	Fort Louvois	Le Sémaphore	05 46 85 02 02
samedi 30	Marché de Noël - 15h / 18h	Anim'BCF	Le Sémaphore	06 14 54 46 05
DÉCEMBRE				
dimanche 01	Marché de Noël - 9h / 18h	Anim'BCF	Le Sémaphore	06 15 54 46 05
mardi 10	Permanence numérique	CDC Marennes	Noroît	06 15 38 53 22
mardi 17	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la mairie	06 16 78 30 03
mercredi 18	Don du sang - 8h / 13h	EFS	Le Sémaphore	
mardi 31	Réveillon 20h30	Comité des Fêtes	Le Sémaphore	07 63 65 25 62



Rencontres citoyennes

Les vendredis 08, 15, 22 &
29 novembre 2024

M. le maire vous invite à un temps d'échanges et de
partage au cours duquel il répondra à vos questions.



Le repas des aînés aura lieu le dimanche 26 janvier 2025.
L'animation sera assurée par l'orchestre de Thierry Coudret.